



Règlement du couvert de La Léchère « Plat de la Saillun »

Prenez soin de cette place afin d'avoir le plaisir d'y revenir !

Capacité : environ 90 personnes assises sous toit
Tarifs : jusqu'à 20 personnes CHF 100.-
plus de 20 personnes CHF 150.-

→ **Un rabais de 10% est accordé aux détenteurs de la carte de résident de la commune de Finhaut**

Réservation obligatoire auprès de la gare de Finhaut
Tel. +41 (0)27 768 12 78 – promotion@finhaut.ch

Prise de possession des clés : auprès de la gare de Finhaut (ou selon solution discutée lors des week-ends de basse saison, gare fermée).

Retour des clés : au même endroit, le jour du départ. En cas de fermeture du bureau, les laisser dans la boîte aux lettres.

Merci de bien vouloir observer les consignes suivantes :

- **Réserver et payer la location à l'avance** auprès de la gare de Finhaut
- Prendre soin des lieux et du matériel mis à disposition.
- **Déposer vos poubelles et bouteilles vides** dans les containers prévus à cet effet (30 m plus bas) sur la route cantonale (attention, sacs poubelles blancs, taxe au sac).
- **Nettoyer** les locaux, les sanitaires, le matériel et les abords.
- **Extinction de tout foyer** pouvant être source d'incendie.
- Tout dégât doit être annoncé sans attendre au numéro ci-dessus.
- **Pour le respect de la tranquillité et du repos nocturnes, le couvert ne sera pas loué ni utilisé au-delà de 22h00. Camping interdit.**

L'Administration communale et la gare de Finhaut déclinent toute responsabilité en cas d'incident de toute nature.

En cas d'annulation dans les 15 jours précédant la location, le paiement total est dû.